

École de criminologie
Université de Montréal

Plan de cours
CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales
Ma 8:30AM - 11:29AM
EN PRÉSENCE
D-542 Pav. Marie-Victorin

Alexandra Zidenberg
alexandra.zidenberg@umontreal.ca

Descripteur du cours

Analyse critique des méthodes d'intervention cognitivo-comportementale avec des délinquants et des criminels. Jeux de rôles; études de cas cliniques; animation de groupe et rencontres individuelles.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

L'objectif de ce séminaire est d'initier les étudiants aux principes et techniques de l'intervention cognitivo-comportementale auprès des populations criminelles.

Objectifs spécifiques

- Connaître les principes et techniques de l'intervention cognitivo-comportementale
- Pratiquer la mise en application de ces principes et techniques par l'entremise de jeux de rôle.
- Connaître les éléments qui contribuent à l'efficacité des interventions cognitivo-comportementales auprès des délinquants.
- Comprendre les éléments reliés au développement et à l'évaluation des interventions cognitivo-comportementales pour une population criminelle.

Approches pédagogiques

L'organisation pédagogique du cours repose sur des lectures (articles scientifiques et chapitres de livre) hebdomadaires que les étudiants-es ont à faire et des travaux théoriques et pratiques visant l'intégration du savoir théorique et pratique. Des présentations de documents audiovisuels et des analyses de cas sont également utilisées.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation		Détails et Pondération	Échéance
1	PARTICIPATION AUX LECTURES HEBDOMADAIRES en formulant 1 question/ ou un questionnement par article.	- 1 questions par article à déposer sur Studium Vous n'avez pas à commenter sur la lecture où vous présenter.	20% À chaque semaine
2	ANIMATION DE DÉBAT	Présenter votre analyse critique et en faire une courte discussion en classe	20% La semaine où vous présentez
3	Présentation de group en classe	Préparation, organisation et qualité de l'exposé - 10%); compréhension du sujet et des techniques d'intervention cognitivo-comportementale démontrée par les étudiant.e.s de l'équipe lors de la discussion - 10%).	20% 17 novembre, 24 novembre, 1 décembre
4	REMISE DU TRAVAIL LONG EN ÉQUIPE		40% 1 décembre sur StudiUM

Description des modalités d'évaluation

ANIMATEUR DU DEBAT

Les étudiants sont chargés d'animer une discussion sur l'une des sujets de la semaine. Le responsable de la discussion doit préparer au moins deux questions ouvertes (questions générales qui invitent à exprimer des opinions et qui n'ont pas de réponse précise) qui serviront à orienter la discussion. Le responsable de la discussion doit présenter un aperçu de la lecture et résumer la discussion en reprenant les principaux points qui en sont ressortis.

LE PROJET D'ÉQUIPE

Un projet d'équipe est requis pour ce cours. L'organisation des équipes se fera en tenant compte du nombre d'étudiants dans le cours. Ce projet a deux volets et constituera la majorité de l'évaluation des étudiants.

Travail écrit :

- Le travail écrit consiste du développement d'une intervention cognitivo-comportementale pour une problématique reliée au comportement criminel. Les étudiants ont le choix de la problématique mais le sujet devra être approuvé par le professeur. Il est donc important que la sélection du sujet se fasse le plus tôt possible. Des informations supplémentaires sur le travail seront fournies en classe.

Format obligatoire du travail :

- Mode de références APA (assurez-vous de consulter le guide de références APA [American Psychological Association]) ;
- **40 pages maximum** (excluant page couverture, références, et annexes) ;
- Police 12 pt.; Times New Roman; marges 2,54 cm; double interligne.

Information additionnelle sur la bibliographie basée sur le mode de références APA:

- www.lib.uwo.ca/files/styleguides/APA.pdf

Les éléments suivants devront apparaître dans le travail :

Partie théorique du travail :

1. Le fondement théorique et empirique de cette problématique (les théories explicatives et, si présentes, les évidences empiriques qui expliquent le comportement criminel en question et qui forment la base scientifique de l'intervention).
2. Les facteurs découlant du fondement théorique et empirique qui doivent être ciblés lors de l'intervention afin de réduire le risque de criminalité future.
3. Les compétences qui devraient être acquises durant l'intervention (les changements attendus sur les facteurs ciblés par l'intervention qui aideront les clients à ne pas récidiver).

Partie clinique du travail :

1. Une description de l'intervention :
 - a. Clientèle visée (à qui s'adresse cette intervention ?)
 - b. Les paramètres de la mise en œuvre de l'intervention : durée et intensité ; séquence de l'intervention (ce qui est fait au début ; au milieu ; et à la fin de l'intervention ; le déroulement des séances).
 - c. Description de chaque module d'intervention (incluant une mention / description des méthodes privilégiées dans ces modules).
2. Les facteurs de réceptivité qui doivent être pris en considération pour la clientèle en question.
3. Une description du suivi recommandé (1/2 page max).

4. Une brève description du plan d'évaluation de l'individu et de l'intervention (1/2 page max).

Présentation en classe :

Il y a 2 parties à la présentation en classe. La durée totale des présentations dépendra du nombre d'équipes.

- 1) **Un exposé oral** des deux parties du travail d'équipe : a) la problématique (les composantes de la 1^{ère} section du travail d'équipe) ; et b) l'intervention développée par l'équipe et les composantes associées (les composantes de la partie clinique).
- 2) **Une discussion générale** : Les buts de la discussion générale sont de : a) bien comprendre l'intervention pour la problématique et clientèle en question. Les questions pourront être dirigées vers l'équipe et vers la professeure afin d'assurer une bonne compréhension des éléments en question.

Barème de notation

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

1 septembre	Présentation et discussion du plan de cours et du travail d'équipe
-------------	--

8 septembre	Introduction à l'intervention cognitivo-comportementale : ▪ Le fondement théorique de l'intervention cognitivo-comportementale. ▪ Le but de l'intervention cognitivo-comportementale avec les délinquants. ▪ Le cadre de l'intervention. Lecture obligatoire : Cortoni, F., & Lafortune, D. (2009). <u>Le traitement correctionnel fondé sur des données probantes : une recension</u>. <i>Criminologie</i>, 42(1), 61-89.
15 septembre	Revue des concepts : ▪ L'intervention auprès des délinquants ▪ Les éléments de l'intervention cognitivo-comportementale Lecture obligatoire : Makarios, M., Sperber, K. G., & Latessa, E. J. (2014). Treatment dosage and the risk principle: A refinement and extension. <i>Journal of Offender Rehabilitation</i>, 53(5), 334-350. Wormith, J.S. & Zidenberg, A.M. (2018). The Historical Roots, Current Status, and Future Applications of the Risk-Needs-Responsivity Model (RNR). In E.L Jeglic & C. Calkins (Eds.), <i>New frontiers in offender treatment—The translation of evidence-based practices to correctional settings</i> (pp. 11-41). Springer.
22 septembre	Les techniques de base (voir lectures recommandées) : ▪ L'auto-observation ▪ L'analyse des coûts et des bénéfices ▪ Les devoirs ▪ La restructuration cognitive ▪ Le modelage ▪ L'acquisition graduelle des compétences ▪ Le renforcement positif
29 septembre	Les principes de l'intervention axée sur le modèle de la prévention de la rechute ; les enjeux éthiques.

	▪ Le modèle du changement ▪ La progression comportementale ▪ Vers une nouvelle direction : l'autogestion ▪ Les enjeux éthiques de l'intervention correctionnelle Lecture obligatoire : Bosma, A., Kunst, M., Reef, J., Dirkzwager, A., & Nieuwbeerta, P. (2016). Prison-Based Rehabilitation Predictors of Offender Treatment Participation and Treatment Completion. <i>Crime & Delinquency</i>, 62, 1095–1120. Mossière, A., & Serin, R. (2014). A critique of models and measures of treatment readiness in offenders. <i>Aggression & Violent Behavior</i>, 19, 383-389.
6 octobre	L'intervention en groupe : ▪ Les caractéristiques de l'intervenant ▪ Les facteurs favorables à l'intervention en groupe ▪ Les clients difficiles dans le groupe McMurran, M., & Ward, T. (2004). Motivating offenders to change in therapy: An organizing framework. <i>Legal and Criminological Psychology</i>, 9, 295-311. Ward, T., Day, A., Howells, K., & Birgden, A. (2004) The multifactorial offender readiness model. <i>Aggression and Violent Behavior</i>, 9, 645-673.
13 octobre	Rencontres individuelles de 1 heure avec chaque équipe au sujet du travail d'équipe. ▪ Le but de la rencontre est de discuter du progrès de l'équipe sur son travail, répondre aux questions et, s'il y a lieu, trouver des solutions aux problèmes qui se présentent.
20 octobre	Semaine de lecture
27 octobre	Conférencier invité : • TBD

3 novembre	Le développement et l'évaluation des programmes d'interventions cognitivo-comportementales : ▪ L'évaluation formative ▪ L'évaluation sommative ▪ Le modèle logique (<i>Logic Model</i>) Lecture obligatoire : Arseneault, C., Plourde, C., & Alain, M. (2014). Les défis de l'évaluation d'un programme d'intervention en contexte carcéral. <i>Canadian journal of program evaluation</i>, 29(2), 21-47.
10 novembre	Période de travail en équipe
17 novembre 24 novembre 1 décembre	Présentation des étudiants (contenu exact des présentations à finaliser dépendant du nombre d'étudiants dans le cours) : ▪ Exposé du travail écrit ▪ Discussion générale

Lectures obligatoires et références bibliographiques

FORTEMENT UTILES POUR LE TRAVAIL D'ÉQUIPE :

1. Tafrate, R. C., Mitchell, D., & Simourd, D. J. (2018). *CBT with Justice-Involved Clients: Interventions for Antisocial and Self-Destructive Behaviors*. New York: Guilford Publications.
2. Cottraux, J. (2017). [Les thérapies cognitives et comportementales](#) (6^{ème} édition). Issy-Les-Moulineaux, France : Elsevier-Masson.
3. Tafrate, R.C., & Mitchell, D. (2014). *Forensic CBT: [A handbook for clinical practice](#)*. Chichester, UK: John Wiley & Sons Ltd.
4. Craig, L., Dixon, L., & Gannon, T.A. (2013). [What works in offender rehabilitation: An evidence-based approach to assessment and treatment](#). Chichester, UK: John Wiley & Sons Ltd.

4. Day, A., Casey, S., Ward, T., Howells, K., & Vess, J. (2010). [*Transitions to better lives: Offender readiness and rehabilitation*](#). Cullompton, UK: Willan Publishing.
5. Chapelle, F. Monié, B., Poinot, R., Rusinek, S. & Willard, M. (2014). [*Aide-mémoire des thérapies comportementales et cognitives*](#) (2e édition). Paris, France : Dunod.

SUGGÉRÉS :

- Andrews, D. A. et Bonta, J. (2015). [*Le comportement délinquant : Analyse et modalités d'intervention*](#) (5e éd.). Agen, France : Les Presses de l'Énap. (Traduction de : Andrews, D.A., & Bonta J. (2010). *The Psychology of Criminal Conduct*. Cincinnati (5th Ed.). Cincinnati Ohio: Anderson)
- Beck, A.T., Freeman, A., & Davis. D.D. (2004). [*Cognitive therapy of personality disorders*](#). New York: Guilford Press. (particulièrement chapitres 1 à 5 et chapitre 8.)
- Bernfeld, G.A., Farrington, P., & Leschied, A.W. (2001). [*Offender rehabilitation: Implementing and evaluating effective programs*](#). Chichester, UK: John Wiley & Sons, Ltd.
- Day, A., Casey, S., Ward, T., Howells, K., & Vess, J. (2010). [*Transitions to better lives: Offender readiness and rehabilitation*](#). Cullompton, UK: Willan Publishing.
- Free, M.L. (2007). [*Cognitive therapy in group: Guidelines and resources for practice*](#), 2nd Ed. Chichester, UK: John Wiley & Sons, Ltd. (En ligne également).
- Hollin, C.R., & Parker, E.J. (2006). [*Offending behaviour programmes: Development, application, and controversies*](#). Chichester, UK: John Wiley & Sons Ltd.
- Leahy, R.L. (2001). [*Overcoming resistance in cognitive therapy*](#). New York: Guilford Press.
- Leahy, R.L. (2003). [*Cognitive therapy techniques: A practitioner's guide*](#). New York: Guilford Press.
- Motiuk, L.L. et Serin, R.C. (2001). [*Compendium 2000 des programmes correctionnel efficaces, Volume 1*](#). Ottawa, Canada: Service correctionnel Canada (www.csc-scc.gc.ca)

Renseignements utiles

POLITIQUE CONCERNANT LES COURRIELS

En tant que professeure, je reçois un nombre grandissant de courriels à tous les jours. Je vous demande donc de respecter les lignes directrices suivantes :

- Envoyer un courriel pour prendre rendez-vous et prévoir 2-3 jours pour un retour, excluant les fins de semaine.
- Les questions relatives à la matière, au cours, aux évaluations ou aux travaux ne recevront pas de réponse par courriel. Pour ces questions, svp prendre rendez-vous.
- Si vous avez une demande de clarification du contenu du cours, veuillez envoyer un courriel et elle sera abordée lors du cours suivant. Je serai également disponible avant et après le cours pour des explications supplémentaires au besoin.
- Si vous êtes absent à un cours, il est de votre responsabilité d'obtenir les notes et le contenu du cours de la part d'une personne qui y a assisté.
- **Site web de l'École de criminologie :** www.crim.umontreal.ca
- **Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :**
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la

responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

L'utilisation de l'IA n'est pas autorisée dans cette cour. Il est également essentiel de noter qu'étant donné que les IA génératives sont entraînées sur des données existantes, elles risquent de « générer » un texte qui a en fait été écrit par une personne réelle dans le passé. Un étudiant peut ainsi plagier involontairement une source sur laquelle le modèle a été entraîné.